



Procès-verbal de la réunion du  
Conseil Municipal

Mardi 9 Juillet 2024

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 11

Convocation :

3 Juillet 2024

Affichage convocation :

3 Juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre

Le neuf Juillet à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie, Maire

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, ROGER Sylvain, GOGIEN Florence, CARNEIRO Antonio, DI MALTA Magali, LACAILLE Christine, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROYER Mathieu.

Absents excusés : AZIERE Francis ayant donné pouvoir à ROGER Sylvain, LAMOTTE Marie Thérèse ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie, BOURSON Marie-Charlotte, CORDIER Laurent, ROTHAN Benoît, VAILLOT Mathieu.

M. ROYER Mathieu a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire annonce la suppression d'un point à l'ordre du jour.

Lors de la réunion du mardi 9 Juillet 2024, le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

- Recrutement pour accroissement temporaire d'activité
- Approbation d'un fonds de concours versé par Troyes champagne Métropole
- Demande de subventions pour les travaux de voirie
- Communications et questions diverses

Le Maire,  
Jean-Marie CASTEX

## CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 9 Juillet 2024

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mille vingt-quatre

Le neuf Juillet à vingt heures

Convocation :

3 Juillet 2024

Affichage convocation :

3 Juillet 2024

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie, Maire

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, ROGER Sylvain, GOGIEN Florence, CARNEIRO Antonio, DI MALTA Magali, LACAILLE Christine, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROYER Mathieu.

Absents excusés : AZIERE Francis ayant donné pouvoir à ROGER Sylvain, LAMOTTE Marie Thérèse ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie, BOURSON Marie-Charlotte, CORDIER Laurent, ROTHAN Benoît, VAILLOT Mathieu.

M. ROYER Mathieu a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire annonce la suppression d'un point à l'ordre du jour.

### OBJET DE LA DELIBERATION :

#### RECRUTEMENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Monsieur le Maire rappelle que la Commune se trouve confrontée ponctuellement à un besoin de personnel temporaire, il est nécessaire de renforcer le service administratif.

Il précise que le Conseil Municipal peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi non permanent, d'agent administratif à temps non complet à raison de 4 heures hebdomadaires.

Cet emploi est équivalent à la catégorie C et est créé à compter du 09/07/2024 pour un recrutement à compter du 15/07/2024.

Cet emploi pourra correspondre aux grades d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ou d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe.

L'agent contractuel percevra une rémunération dans les limites déterminées par la grille indiciaire de rémunération afférente aux adjoints administratifs.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire de recruter un agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 2 mois maximum ;
- CREE le poste d'agent administratif à raison de 4 heures hebdomadaires.
- INSCRIT les crédits nécessaires au Budget 2024.

## **ETUDE D'UN FONDS DE CONCOURS VERSE PAR TROYES CHAMPAGNE METROPOLE**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal n°28/2023 du 21/11/2023 qui l'autorisait à solliciter un fonds de concours auprès de Troyes Champagne Métropole.

Il rappelle également le coût des travaux de construction de bordures de trottoirs le long de la RD21 (Rue Saint Loup) évalué à 289 588 € HT.

Monsieur le Maire informe que Troyes Champagne Métropole a attribué un fonds de concours à la commune de Rouilly-Saint-Loup de 57 918 € pour la construction de bordures de trottoirs le long de la RD21 (Rue Saint Loup).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver ce fonds de concours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

Madame Christine LACAILLE ne prend pas part au vote.

- APPROUVE le fonds de concours de 57 918 € attribué par la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

## **DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE – 2EME TRANCHE DES TRAVAUX DE VOIRIE**

Monsieur le Maire rappelle que l'estimation de Monsieur VIARDOT Anthony, Maître d'œuvre, pour la construction de bordures de trottoirs le long de la RD 21 (2<sup>ème</sup> tranche) s'élève à 339 467.04 € HT.

Il rappelle également l'accord du Conseil Municipal en date du 06/02/2024 pour la réalisation de ces travaux pour un montant total de 339 467.04 € HT.

Monsieur le Maire informe qu'il est possible de solliciter une aide financière au titre du fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Madame LACAILLE Christine ne prend pas part au vote.

- DECIDE A L'UNANIMITE de solliciter une aide financière de 20 % auprès de Troyes Champagne Métropole pour le financement de ces travaux ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande d'aide financière.

## **DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE – TRAVAUX DE ROUILLEROT**

Monsieur le Maire rappelle qu'un devis a été accepté en date du 03/06/2024 pour l'aménagement de voirie le long de la RD 21 (au niveau de Rouillerot) par l'entreprise COLAS pour un montant de 16 237.80 € HT.

Monsieur le Maire informe qu'il est possible de solliciter une aide financière au titre du fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Madame LACAILLE Christine ne prend pas part au vote.

- DECIDE A L'UNANIMITE de solliciter une aide financière de 20 % auprès de Troyes Champagne Métropole pour le financement de ces travaux ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande d'aide financière.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE – TRAVAUX DE ROUILLEROT**

Monsieur le Maire explique qu'au vu des travaux d'aménagement de voirie le long de la RD 21 (au niveau de Rouillerot), il est possible également de solliciter une aide financière auprès du Département de l'Aube.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE A L'UNANIMITE de solliciter une aide financière de 20 % auprès du Département de l'Aube pour le financement de ces travaux ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande d'aide financière.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Syndicat Mogne Seine Barse : Monsieur ROGER Sylvain annonce que Syndicat Mogne Seine Barse a donné son accord pour que la Commune y adhère. Cela va permettre le lancement des travaux d'eau potable entre les communes de Verrières et de Rouilly-Saint-Loup.

SAUR : Monsieur le Maire annonce qu'une négociation est en cours avec la SAUR. La somme de 123 000 € est demandée par la Commune, la SAUR propose le versement de 3 000 €. Des poursuites vont être entamées par la Commune.

Subvention : Une subvention d'un montant de 1 183 € a été reçue pour le déplacement du Monument aux Morts.

Élections : Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux qui ont apporté leur aide pour la tenue du bureau de vote.

Festivités du 13 Juillet : Discussion sur la répartition des rôles de chacun lors des festivités du 13 Juillet.

Arrosage des plantations : Discussion sur le planning d'arrosage durant les congés de l'employé communal.

Dépôts de plaintes en Gendarmerie : Divers dépôts de plaintes ont été effectués : vol de panneaux de signalisation, dépôts sauvages, vol d'hortensias au cimetière, cadenas du cimetière forcé.

Séance levée à 20H50.

09/07/2024

M. CASTEX Jean-Marie		M. ROYER Mathieu	
M. ROGER Sylvain		VAILLOT Mathieu	<i>Absent</i>
Mme GOGIEN Florence		M. ROTHAN Benoît	<i>Absent</i>
M. CORDIER Laurent	<i>Absent</i>	M. LUDOT Jean-Raymond	
Mme LEBOEUF Isabelle		Mme DI MALTA Magali	
M. AZIERE Francis	<i>Absent excusé ayant donné pouvoir à ROGER Sylvain</i>	M. CARNEIRO Antonio	
Mme LACAILLE Christine		Mme BOURSON Marie-Charlotte	<i>Absente</i>
Mme LAMOTTE Marie Thérèse	<i>Absente excusée ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie</i>		